



**ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Collège des Inspecteurs de l'Éducation Nationale  
Enseignement Technique  
Enseignement Général  
Information et Orientation**

Affaire suivie par :

Guylaine ALONSO  
IEN-ET-SBSSA  
Guylaine.Alonso@ac-clermont.fr

Virginie BEST  
IEN-ET-SBSSA  
Guylaine.Alonso@ac-clermont.fr

Rectorat de Clermont-Ferrand  
3 avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Clermont-Ferrand, le 3 septembre 2026

Les Inspectrices de l'Éducation Nationale –  
Enseignement technique  
Sciences Biologiques Sciences Sociales Appliquées

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des disciplines :

- **Biotechnologies Santé Environnement**
- **Sciences et Techniques Médico-Sociales**
  - Coiffure
  - Esthétique
- **Prothèse Dentaire**
- **Horticulture**

**LP, SEP du LPO, EREA, SEGPA  
Public et privé**

## **Objet : Lettre de rentrée scolaire 2026-2027**

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons vous adresser nos vœux de réussite et vous remercier pour votre engagement quotidien auprès de nos élèves.

À l'identique de l'année précédente, le secteur SBSSA est placé sous la responsabilité de mesdames Guylaine Alonso et Virginie Best.

Mesdames Collodet-Petit, Cardé et Cauquot, P.L.P. Biotechnologies Santé Environnement sont chargées de mission d'inspection.

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans l'académie et félicitons les lauréats de concours.

Vous trouverez dans ce courrier les **actualités générales et aussi spécifiques de notre secteur**. Il présente également notre organisation académique avec la répartition des filières, diplômes et disciplines (**cf annexe 1**).

La circulaire de rentrée 2026 place l'École sous le double enjeu « **Instruire et protéger** ». Cette ambition trouve une résonance toute particulière dans les enseignements relevant du champ SBSSA, qui contribuent à la fois à la construction des savoirs, au développement des compétences professionnelles et à l'éducation à la santé, à la sécurité et à la responsabilité. [Accéder à la circulaire de rentrée](#).

Nous vous encourageons à poursuivre collectivement cette dynamique autour de quelques priorités.

### **I. Faire réussir chaque élève : maîtriser les langages et développer le raisonnement**

Dans les enseignements professionnels comme en prévention-santé-environnement (PSE), il convient de porter une attention particulière à la **compréhension des consignes**, à l'acquisition du **vocabulaire professionnel**, à la **lecture et à l'exploitation de documents** ainsi qu'à la **qualité des productions écrites et orales**.

Les situations professionnelles constituent un support privilégié pour développer chez les élèves leur capacité à **expliquer, argumenter, rendre compte et communiquer** avec différents interlocuteurs.

Le développement du **raisonnement scientifique** constitue également une priorité. Les élèves doivent être régulièrement conduits à **observer, questionner, formuler des hypothèses, exploiter des données, analyser des résultats et construire une argumentation** fondée sur des faits. Ces démarches contribuent au développement de leur **esprit critique** et de leur **autonomie**.

## II. Former des professionnels autonomes, responsables et capables d'agir

En PSE, l'éducation à la santé et à la prévention doit permettre aux élèves de développer des comportements favorables à leur santé, de comprendre les risques auxquels ils peuvent être exposés et d'adopter des stratégies de prévention adaptées. Les compétences développées en matière de santé et sécurité au travail doivent trouver une traduction concrète dans les situations d'apprentissage, les plateaux techniques et les périodes de formation en milieu professionnel.

Dans cette perspective, nous vous proposons de poursuivre le déploiement du module pédagogique « **La Sécurité sociale, ma santé et moi** », en partenariat avec l'Assurance Maladie.

[Accéder aux ressources de l'Assurance Maladie](#)

L'éducation à la **vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVARS)** constitue également un élément essentiel du parcours éducatif des élèves. Elle contribue à la construction de relations respectueuses, à la prévention des violences et à la protection des jeunes.

[Accéder aux ressources Éduscol EVAR/EVARS](#)

## III. Protéger et favoriser un climat scolaire serein

La protection des élèves et des personnels constitue une **responsabilité collective**. La qualité du climat scolaire, le respect d'autrui, la civilité, la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination ainsi que l'attention portée à la santé physique et psychique des élèves participent pleinement à leurs conditions de réussite.

Nous vous recommandons de porter une attention particulière aux usages du numérique et au développement de **l'intelligence artificielle**. Au-delà de la connaissance des outils, il s'agit d'apprendre aux élèves à exercer leur esprit critique, à vérifier les informations, à identifier les limites et les biais des productions générées et à conserver leur autonomie intellectuelle.

Rappel : pour encadrer l'usage de l'IA à l'école, un cadre éthique et juridique est proposé à la communauté éducative.

[Lien vers les intelligences artificielles et leurs usages en éducation](#)

## IV. Une voie professionnelle inclusive et ouverte à toutes et tous

L'école inclusive demeure une priorité. La prise en compte des besoins éducatifs particuliers doit être **anticipée** dans les **situations d'apprentissage**, mais également dans l'organisation et le suivi des **PFMP**.

La **coopération** entre les différents professionnels de l'établissement, les familles et les partenaires contribue à sécuriser les parcours et à favoriser la réussite de chaque jeune.

[Accéder aux ressources Éduscol consacrées à l'école inclusive](#)

Afin de garantir l'égalité des chances, vous trouverez ci-après des ressources vous permettant de répondre aux textes de 2019 relatifs à **l'école inclusive**. [Lien vers l'outil Cap école inclusive](#)

Nous souhaitons également attirer votre attention sur la **mixité des parcours et l'égalité entre les filles et les garçons**. La voie professionnelle reste marquée par une forte ségrégation entre les formations et les métiers. Il nous appartient collectivement de lutter contre les **représentations** et les **déterminismes** qui peuvent limiter les choix d'**orientation** des jeunes.

La promotion de la mixité des métiers concerne pleinement nos filières (filière sanitaire et sociale, filière soins à la personne, filière hygiène et environnement...)

Chaque élève doit pouvoir se projeter dans une formation et un métier en fonction de ses aspirations, de ses compétences et de son projet, et non en fonction de représentations liées au genre.

## V. Accompagner les parcours et sécuriser les transitions

L'orientation doit être pensée comme un processus progressif permettant à chaque élève de mieux connaître ses compétences, les formations, les métiers et les possibilités de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Des heures sont dédiées à l'accompagnement personnalisé et au soutien au parcours.

[Accéder au référentiel des compétences à s'orienter](#)

Nous vous encourageons à poursuivre les actions engagées en faveur de la liaison **baccalauréat professionnel – enseignement supérieur**, notamment vers les BTS, ainsi que les dispositifs favorisant l'ambition scolaire et l'ouverture sociale tels que les Cordées de la réussite.

[Accéder aux ressources consacrées aux Cordées de la réussite](#)

L'accompagnement des élèves et de leurs familles est également essentiel lorsque des fragilités apparaissent. Une relation régulière et constructive avec les responsables légaux contribue à prévenir les ruptures de parcours et à favoriser la persévérance scolaire.

[Accéder à la page eduscol parents d'élèves](#)

## VI. Les périodes de formation en milieu professionnel

Les PFMP constituent un temps essentiel de la formation professionnelle. Leur intérêt et leur efficacité reposent sur une **préparation** rigoureuse, un accompagnement attentif des élèves, un **suivi régulier** et une **exploitation** pédagogique au retour dans l'établissement.

Nous vous engageons à veiller particulièrement à la préparation des élèves à leur environnement professionnel, notamment en matière de **posture, de communication, de santé et sécurité au travail et de respect des règles** de l'organisation d'accueil.

[Accéder aux ressources Éduscol sur les PFMP](#)

## VII. Se former, mutualiser et accompagner les évolutions professionnelles

La formation continue constitue un levier essentiel pour accompagner les évolutions des métiers, des pratiques pédagogiques et des référentiels.

Depuis la rentrée 2024, les ressources pédagogiques concernant nos formations sont mutualisées sur RESANA. Cependant, actuellement, la direction du numérique pour l'éducation préconise d'utiliser les outils et services mis en place tels que NUAGE, accessible via le portail <https://projet.apps.education.fr/>

Pour cela, dorénavant, nous serons amenés à utiliser NUAGE en remplacement de RESANA.

Nous vous incitons à consulter régulièrement notre site académique SBSSA afin de prendre connaissances des ressources académiques et des actualités via le site internet : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/disciplines/sbssa/accueil/>

Le **plan académique de formation (PAF)** propose des formations à public désigné ainsi que des formations auxquelles vous pouvez vous inscrire. Nous vous invitons à consulter régulièrement l'offre disponible sur SELIA et à identifier les formations susceptibles de répondre à vos besoins professionnels.

[Accéder à l'offre de formation de l'EAFC](#) – (La journée pour les formations disciplinaires de la filière SBSSA est le **jeudi**)

Les formations relatives à la **Santé et sécurité au travail (SST)** et à la **Prévention des risques liés aux activités professionnelles (PRAP)** se poursuivent. Pour toutes informations, contacter madame Darses (emilie-carmen-a.darses@ac-clermont.fr), formateur de formateurs ES&ST au niveau académique.

### **ProFAN-Transfert**

Cette année encore, des formations avec une entrée disciplinaire vont être déployées au sein de l'académie. Certains d'entre vous seront convoqués à cette formation. Nous comptons sur vous pour partager cette expérience de formation au sein de votre établissement.

**Si cette formation vous intéresse, merci de bien vouloir nous en informer rapidement par courriel.**

### **NOUVEAUTÉ :**

Une nouvelle formation intitulée « Enseigner en SBSSA » va être proposée cette année. Elle est ouverte à tous les titulaires et enseignants contractuels CDIés. Elle comprendra deux journées en présentiel, des temps en visioconférences, une immersion croisée en établissement sur les temps de classe et un stage en milieu professionnel sur les vacances scolaires. L'objectif est d'offrir l'opportunité aux enseignants de perfectionner leurs compétences dans l'enseignement des disciplines.

**Pour plus d'informations, contacter Virginie BEST, IEN SBSSA, par courriel.**

## Rénovations de diplômes

Des formations sont prévues dans le cadre de la rénovation des diplômes en **coiffure** (CS coiffure coupe couleur et BP coiffure). Les nouveaux référentiels seront publiés au cours de l'année scolaire.

Concernant les **sciences appliquées**, un accompagnement à la mise en œuvre du baccalauréat professionnel « Métiers de la restauration » va être mené sur l'année scolaire 2026-2027. Le nouveau référentiel entrera en vigueur à la rentrée 2027.

[Lien vers le nouveau référentiel](#)

**Canopé et Magistère** proposent par ailleurs de nombreuses ressources et possibilités d'autoformation permettant d'enrichir les pratiques et de développer de nouvelles compétences.

Nous vous encourageons vivement à privilégier le partage d'expériences et la mutualisation au sein des équipes. L'accompagnement des personnels nouvellement nommés et la coopération entre enseignants constituent des leviers importants pour favoriser la réussite de tous les élèves.

### Les évolutions de carrière des enseignants :

Les possibilités de perspectives de carrière sont consultables via l'onglet « Evolution de carrière » sur le [site académique SBSSA](#).

## VIII. Valoriser la voie professionnelle et les réussites de nos élèves

La valorisation de la voie professionnelle constitue une responsabilité collective. Les réussites des élèves, leurs parcours, leurs projets et leurs réalisations méritent d'être davantage connus et valorisés auprès des familles, des partenaires et du grand public.

CAP PSR : l'ajout dans le référentiel d'évaluation de l'unité facultative 2 contribue à valoriser la filière.

[Lien vers le référentiel actualisé](#)

Les modalités d'évaluation de l'épreuve facultative de mobilité sont définies dans l'arrêté du 30 août 2019 portant création d'une unité facultative de mobilité et de l'attestation MobilitéPro dans le diplôme du certificat d'aptitude professionnelle. [Lien vers l'arrêté](#)

La participation aux concours professionnels, notamment au **Concours général des métiers ainsi qu'au** concours de chef – d'œuvres de la fondation Colbert, contribue à cette dynamique en permettant aux élèves de se confronter à l'excellence professionnelle et de valoriser leurs compétences.

[Accéder aux informations relatives au Concours général des métiers](#)

[Accéder au site concours fondation Colbert](#)

Cette année encore, le concours coiffure intitulé le « Grand concours des jeunes talents » est organisé en région académique en partenariat avec L'Oréal.

Les initiatives académiques et les partenariats professionnels seront également encouragés afin de faire connaître la richesse et la diversité des formations du champ SBSSA.

## IX. Examens et informations pratiques

Date de la PSE : lundi 14 juin 2027

[Accéder au calendrier des examens 2027](#)

Les ressources et actualités relatives à la **voie professionnelle** sont régulièrement actualisées sur Éduscol.

[Accéder aux ressources consacrées à la voie professionnelle](#)

Dans le cadre de la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour le co-pilotage d'années thématiques, **l'édition 2026-2027 sera consacrée à la santé**. Cette année thématique abordera la santé dans une perspective globale et pluridisciplinaire, en cohérence avec la définition de la santé promue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la feuille de route santé du CNRS et la démarche « École promotrice de santé ». [S'inscrire à la lettre d'information](#)

**POUR RAPPEL, TOUTE COMMUNICATION AVEC LE CORPS D'INSPECTION DOIT SE FAIRE SOUS COUVERT DE LA VOIE HIERARCHIQUE (chef d'établissement).**

**Cette nouvelle année scolaire doit ainsi nous permettre de poursuivre collectivement une ambition commune : donner à chaque élève, les compétences et la confiance nécessaires pour réussir sa formation, construire son parcours et devenir un professionnel autonome, responsable et capable d'agir.**

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement, votre professionnalisme et votre capacité à faire vivre, au quotidien, les valeurs et les ambitions de la voie professionnelle.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire et une année riche en projets, en réussites et en satisfactions professionnelles.

Inspectrice de l'Éducation Nationale en  
sciences biologiques et sciences sociales appliquées



Guylaine ALONSO

Inspectrice de l'Éducation Nationale en  
sciences biologiques et sciences sociales appliquées



Virginie BEST

**ANNEXE 1 : Répartition des filières : Responsabilité des examens, suivi des enseignements**  
**Année 2026-2027**

| Filières et Diplômes                                                                | Guylaine<br>ALONSO | Virginie<br>BEST |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>Filière Sanitaire et Sociale</b>                                                 |                    |                  |
| CAP Accompagnant éducatif de la petite enfance                                      |                    | X                |
| Bac Pro Accompagnement soins et services à la personne                              |                    | X                |
| Certificat de spécialisation Aide à domicile                                        | X                  |                  |
| CAP Agent accompagnant au grand âge                                                 | X                  |                  |
| Bac Pro Animation Enfance et Personnes Agées                                        |                    | X                |
| <b>Filière Médico-technique</b>                                                     |                    |                  |
| Bac Pro Technicien en prothèse dentaire                                             | X                  |                  |
| <b>Filière Service aux collectivités</b>                                            |                    |                  |
| CAP Production et service en restaurations (rapide, collective et cafétéria)        |                    | X                |
| <b>Filière Bio-industrie</b>                                                        |                    |                  |
| Bac Pro Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques       | X                  |                  |
| <b>Filière Soins à la personne</b>                                                  |                    |                  |
| CAP, Bac Pro et BP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie                                 | X                  |                  |
| Bac pro, CAP et BP Métiers de la coiffure                                           |                    | X                |
| Certificat de spécialisation Coiffure Coupe Couleur                                 |                    | X                |
| <b>Filière Hygiène et Environnement</b>                                             |                    |                  |
| Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation                                              | X                  |                  |
| CAP Propreté Prévention des Biocontaminations                                       | X                  |                  |
| CAP Valorisation des Matières et Propriétés des Espaces Urbains                     | X                  |                  |
| BCP maintenance environnementale et propreté des espaces urbains                    | X                  |                  |
| <b>SEGPA et EREA</b>                                                                |                    |                  |
| Champs professionnels Hygiène Alimentation Service et Espace Rural et Environnement | X                  |                  |
| CAP a Métiers de l'Agriculture et Jardinier Paysagiste                              | X                  |                  |
| <b>Sciences appliquées</b>                                                          |                    |                  |
| CAP, BP et Bac Pro Métiers de l'alimentation                                        |                    | X                |
| CAP, BP et Bac Pro Métiers de l'hôtellerie et de la restauration                    |                    | X                |
| <b>PSE</b>                                                                          |                    |                  |
| PSE en CAP et en Bac Pro                                                            | X                  |                  |
| <b>3<sup>ème</sup> Prépa Métiers</b>                                                |                    |                  |
| Découverte professionnelle                                                          | X                  |                  |
| SVT - DNB                                                                           |                    | X                |

Les rendez-vous de carrière et les visites conseils peuvent être réalisés indépendamment de la répartition du suivi des enseignements.